



**SADL**

Pierre DAOULAS  
La Côte  
24 330 SAINT GEYRAC  
Tel 05 53 06 71 78  
[www.sadl.fr](http://www.sadl.fr)



## Pays Terres romanes en Pays catalan

Définition d'une stratégie territoriale opérationnelle de formation à l'écoconstruction sur le territoire de Terres Romanes en Pays Catalan

## Tranche 2 : Enjeux, stratégie et plan d'actions

Juin-09  
complété le 18/06/09



1. Préalable .....	3
2. Stratégie territoriale .....	4
A. Enjeux territoriaux .....	4
1) Enjeux généraux .....	4
2) Déclinaison par zone du territoire .....	5
B. Orientations stratégiques .....	6
3. Scénario opérationnel .....	8
A. Plan d'actions .....	8
B. Plan de communication .....	9
1) Cibles .....	9
2) Argumentaires .....	9
C. Fiches-action .....	11
1. Chantiers-école et chantiers-pilote de maîtrise d'ouvrage publique .....	11
2. Guide opérationnel des acteurs de l'écoconstruction .....	14
3. Affirmer l'écoconstruction comme une priorité du Pays et du PNR .....	16
4. Un programme d'intervention thématique sur l'écohabitat (PIG, OPAH, ...) .....	17
5. Argumentaire de l'écoconstruction .....	18
6. Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique .....	20
7. Relais local pour la formation en écoconstruction .....	22
8. Club « écoconstruction et qualité » .....	24
D. Planning de mise en œuvre du plan d'actions .....	26

# 1. PREALABLE

Cette note n°2 présente les propositions d'actions pour le développement de l'écoconstruction à l'échelle du Pays Terres Romanes en Pays Catalan. Elles s'inscrivent dans l'axe « une politique durable et harmonieuse en matière d'habitat et d'énergie » de la charte.

Nous avons souhaité privilégier des actions simples et réalistes, adaptées aux moyens du territoire et qui prennent en compte les constats de l'état des lieux (voir note n° 1).

Certaines de ces actions sont des actions préparatoires, qui ne constituent pas une fin en soi, mais permettent d'engager une dynamique durable.

Il faut sans doute privilégier une démarche progressive et prudente, sans effet d'annonce mais avec un travail patient, fait d'expérimentation, d'échange et d'animation de terrain.

Construire ou stimuler une filière de l'écoconstruction demande beaucoup d'énergie et de moyens. Nous avons donc cherché à inscrire ces actions dans une mutualisation des ressources (chambres consulaires, PNR Pyrénées catalanes, CAUE, ADEME, ECOBATP...) et à les intégrer le plus possible dans les différents volets d'actions menées par le Pays.

Le plan d'actions proposé repose sur 4 objectifs simples :

1. Informer
2. Convaincre
3. Former
4. Fédérer

Son objectif est d'ancrer l'écoconstruction dans le concret, le quotidien et la réalité du Pays.

Le Pays aura un rôle moteur important, avec le PNR. Mais son action sera nécessairement relayée par l'ensemble des partenaires du territoire, chacun dans son domaine de compétence, et en cohérence avec la stratégie territoriale.

Ainsi, la base de toute stratégie de développement de l'écoconstruction repose aussi sur un urbanisme intelligent et bien conçu (lien social, déplacements, insertion paysagère, ...), cette mission est actuellement menée par le PNR Pyrénées catalanes, c'est pourquoi elle n'a pas été reprise sous forme de fiche action ci-après mais elle doit être intégrée dans la stratégie globale du territoire.

Il sera donc important d'intégrer le plus possible la composante de l'écoconstruction dans les PLU en cours ou à venir et d'aider les collectivités à prendre en compte ces paramètres au niveau de l'élaboration des règlements d'urbanisme : orientation des bâtiments, intégration de capteurs solaires, nature des enduits, type de matériaux, ...et de réfléchir également à l'impact du développement urbain sur les modes de déplacements et les consommations d'énergie.

A court terme, il s'agit également de repérer les freins à l'écoconstruction dans les PLU actuels, et aider les collectivités locales à faire évoluer leurs documents d'urbanisme pour prendre en compte les spécificités de l'écoconstruction (par exemple l'impact des capteurs solaires ou de la construction bois et paille dans le paysage...).

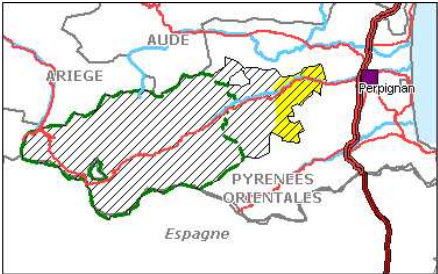
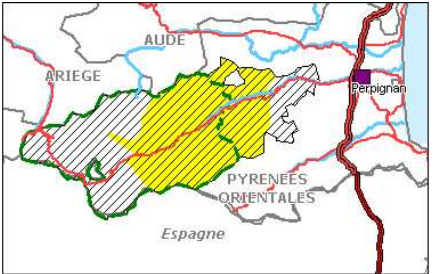
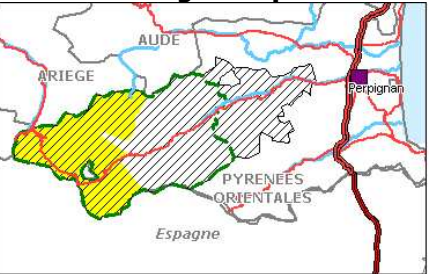
## 2. STRATEGIE TERRITORIALE

### A. Enjeux territoriaux

#### 1) Enjeux généraux

Constats	Enjeux
Une offre d'écoconstruction peu importante sur le territoire (entreprises)	=> convaincre les entreprises sur l'écoconstruction, les motiver à se former
Des réalisations historiques, des compétences pointues et reconnues en maîtrise d'œuvre	=> les mobiliser sur une dynamique territoriale
Des manques sur la qualité de mise en œuvre chez certaines entreprises du bâtiment	=> Mettre en évidence les liens entre écoconstruction et qualité, encourager les entreprises à améliorer leur souci de la qualité et les aider à le valoriser auprès de leurs clients
Une demande faible et/ou peu visible (particuliers et maîtrise d'ouvrage publique)	=> convaincre la demande (grand public et maîtrise d'ouvrage publique), la stimuler et la rendre visible
Une information diffuse, peu claire et peu organisée, une offre peu lisible	=> créer une information claire et opérationnelle pour orienter les maîtres d'ouvrage (privés et publics)
Un contexte économique difficile	=> valoriser cet argument pour motiver les entreprises à se former
Des freins financiers pour la demande à ne pas négliger	=> promouvoir une écoconstruction « réaliste », adaptée à la demande et permettant des économies
Des acteurs mobilisés à un niveau régional, des actions en place	=> les relayer à l'échelle locale
Des besoins en main d'œuvre limités	=> cibler qualitativement et quantitativement les besoins en formation de main d'oeuvre
Des difficultés à se maintenir pour les entreprises nouvellement créées	=> accompagner et former les créateurs / repreneurs potentiels

## 2) Déclinaison par zone du territoire

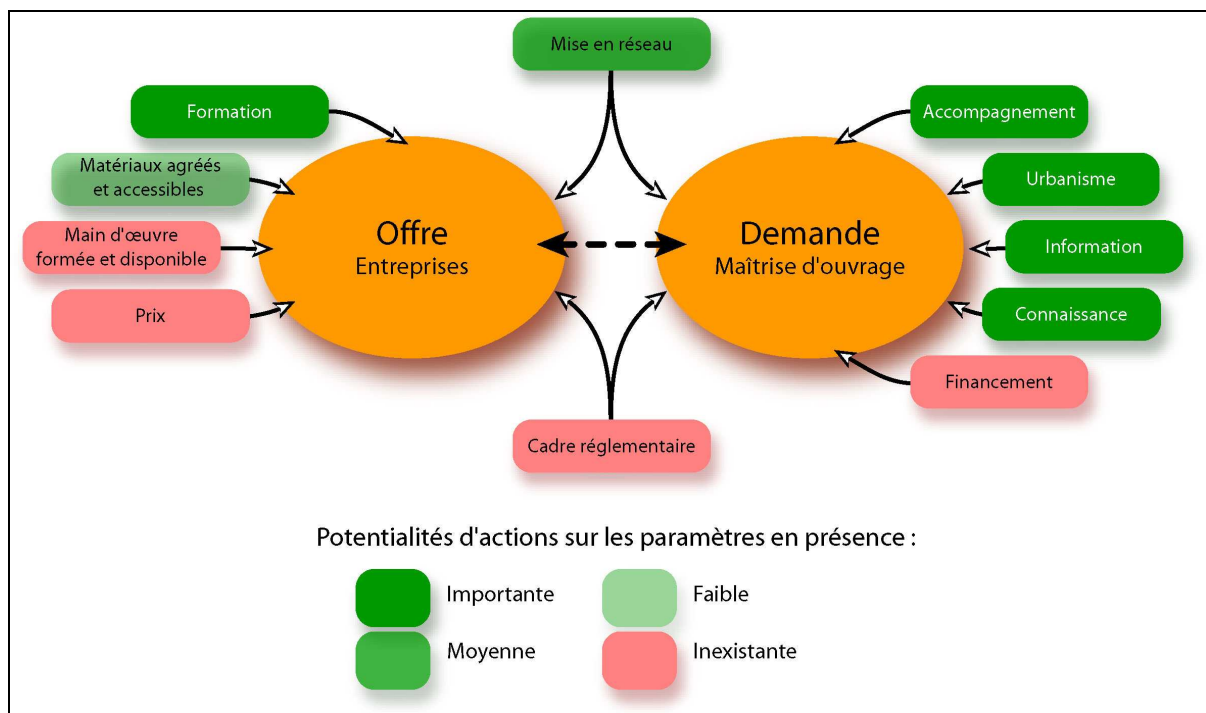
	<b>Riberal</b> 	<b>Conflent</b> 	<b>Cerdagne-Capcir</b> 
	Bassin de vie de Perpignan	Eloignement du bassin de Perpignan	Tourné vers l'Espagne, Andorre
Demande	<ul style="list-style-type: none"> <li>- beaucoup de constructions neuves</li> <li>- profil de population : rurbains, CSP moyenne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réhabilitation,</li> <li>- important parc de logements anciens dont un % important est insalubre sur certains cantons</li> <li>- offre locative peu attractive</li> <li>- profil de population : CSP moyennes ou basses, moyenne d'âge élevée mais arrivée de néo-ruraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- boom immobilier (constructions neuves) depuis quelques années mais stoppé net par la crise</li> <li>- Hébergements touristiques, notamment de grosses infrastructures (UTN)</li> <li>- profil de population : CSP moyennes et élevées, jeunes ménages espagnols récemment installés</li> </ul>
Tissu d'entreprises du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assez dense, beaucoup de petites entreprises</li> <li>- travaillent sur l'agglomération de Perpignan</li> <li>- touché par la crise</li> <li>- concurrencé par les entreprises de l'agglomération de Perpignan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dense, beaucoup de très petites entreprises (sans salariés)</li> <li>- économie résidentielle, interviennent sur la zone de chalandise du Conflent</li> <li>- âge moyen des chefs d'entreprises élevé</li> <li>- beaucoup moins touché par la crise (pour le moment)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de PME mais aussi de grosses entreprises françaises et étrangères (espagnoles principalement)</li> <li>- très durement touché par la crise</li> <li>- problèmes de qualité chez certaines entreprises</li> </ul>
Maîtrise d'oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu importante mais des savoir-faire à proximité (Perpignan)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des compétences pointues et reconnues en écoconstruction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des savoir-faire présents</li> </ul>
Besoins en main d'oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faibles pour les entreprises du territoire du Pays mais plus importants sur l'agglomération de Perpignan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- importants jusqu'à la crise, faibles depuis</li> </ul>
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de l'urbanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation de logements anciens ou insalubres (centres bourgs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser la qualité, lier qualité et écoconstruction</li> <li>- logement touristique</li> </ul>

## **B. Orientations stratégiques**

L'état des lieux sur la filière écoconstruction du territoire, les entretiens menés et les deux comités de pilotage ont mis au jour les potentialités de développement de la filière, qui reposent sur les éléments suivants :

- 1- Malgré une forte légitimité dans le domaine de l'innovation liée à l'écoconstruction, aux énergies renouvelables et au développement durable (four solaire, personnes ressources impliquées au niveau national, pôle de compétitivité DERBI, ...), le Pays Terres romanes en Pays catalan ne s'est pas encore réellement positionné sur cette thématique et n'est pas perçu dans l'opinion comme un leader.

L'identité du projet « écoconstruction » à l'échelle du territoire reste à construire et une ambition politique devra être clairement affichée.



- 2- Un « noyau de pionniers » est à construire. Il est indispensable pour au moins 2 raisons :
  - c'est le déclencheur des motivations, de l'expérimentation et de la diffusion. Il rend lisible et crédibilise la politique menée, en créant la synergie indispensable pour fédérer les initiatives,
  - il permet de donner du sens et de la réalité à la logique de filière, en construisant une dynamique solide en amont (maîtrise d'ouvrage) et en aval (artisans).

Un groupement permanent, rassemblant les acteurs les plus motivés, pourra utilement constituer une sorte de comité de pilotage actif pour la suite des opérations. Il faudra cependant veiller à une composition équilibrée (maîtres d'ouvrage publics, maîtres d'œuvre, bureaux d'étude, entreprises, représentants des professionnels du bâtiment, organisme de formation, financeurs...), et à un engagement de chacun. Au-delà de l'écoconstruction, il serait intéressant également qu'il la relie à d'autres problématiques importantes, comme celle de la qualité. L'objectif de ce groupe sera d'accompagner le Pays Terres romanes en Pays catalan dans sa démarche, de relayer l'information, d'évaluer les résultats et d'être force de propositions.

- 3- la clarification et la centralisation de l'information est primordiale, à l'échelon local. De nombreuses sources documentaires et initiatives co-existent, sans toutefois être très lisibles, tant pour les organismes de développement que les maîtres d'ouvrages ou les entreprises.

Cette lisibilité est la condition indispensable pour développer l'ensemble de la filière. Elle pourrait reposer sur une logique de centralisation de l'information et de veille, avec un accès facile et direct à une information actualisée.

- 4- la solvabilité de la demande restera sans doute un écueil important au développement du marché, écueil sur lequel le Pays aura peu de prise. Il devra donc être compensé par une « démonstration de la performance économique » de l'écoconstruction et par la preuve de son retour sur investissement (en terme d'économie, de financement, de santé, de solidarité...).

Si l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et le conseil préalable restent indispensables, la mobilisation des différents maillons (artisans, administrations, financeurs...) est tout autant prioritaire pour apporter la preuve de l'intérêt de l'écoconstruction par rapport aux attentes et besoins de la maîtrise d'ouvrage.

Les partenaires de la filière devront pour être des bons ambassadeurs, savoir valoriser leur sens du conseil et leur souci de la qualité, disposer d'outils simples et efficaces pour savoir trouver les arguments justes et pour répondre concrètement aux attentes. Ces outils, adaptés à chaque niveau de la chaîne, seront déclinés à partir d'un concept unique, à l'échelle du territoire.

- 5- les particularités du Pays Terres romanes en Pays catalan, avec ses trois secteurs bien distincts du Conflent, Cerdagne-Capcir et Ribéral imposent une approche différenciée, déclinant logiquement un tronc commun.

La stratégie d'actions doit intégrer le tropisme perpignanais, les flux financiers et de main d'œuvre espagnols, les handicaps naturels ou économiques locaux...

En termes d'actions, cela pourra se traduire également par au moins deux niveaux d'actions :  
- un niveau local, qui intègre les spécificités évoquées ci-dessus,  
- un niveau régional, appuyé sur une logique d'échange et une mutualisation avec les autres territoires (notamment pour l'expérimentation et la communication).

- 6- la preuve par l'exemple restera un des meilleurs déclencheurs. Il revient donc aux investisseurs publics de montrer l'exemple et d'imposer les principes écoconstructifs dans chaque nouveau projet, afin d'inciter les entreprises à se positionner sur ce marché. Les évolutions réglementaires à venir (à court terme) iront d'ailleurs dans ce sens.

Le sens de la réalité et le pragmatisme doivent cependant, au-delà de l'aspect réglementaire, prévaloir.

Il serait sans doute dommageable d'imposer un niveau d'exigence trop ambitieux, ou une procédure trop complexe. Le mieux étant parfois l'ennemi du bien, il faudra préférer des objectifs réalistes, adaptés à la situation financière, aux pratiques et aux attentes des maîtres d'ouvrage et éviter d'imposer des solutions techniques dont les avantages ne seraient perceptibles que par les spécialistes eux-mêmes.

Des chantiers-école et des chantiers-pilote, en maîtrise d'ouvrage publique, pourront être des cadres d'expérimentation pour la formation de la main d'œuvre, des chefs d'entreprises, des maîtres d'ouvrages, et servir de « laboratoire » pour l'ensemble de la filière.

Les techniques de l'écoconstruction commencent maintenant à être maîtrisées (notamment pour la maîtrise de l'énergie). Mais il reste encore beaucoup à faire en matière d'échange, d'évaluation, de dynamisation de la filière.

La collectivité a un rôle majeur à jouer pour initier le volet de l'expérimentation sociale.

### 3. SCENARIO OPERATIONNEL

#### A. Plan d'actions

Le plan d'actions repose sur 4 objectifs complémentaires et logiquement articulés aux axes 1 et 3 du projet de territoire 2008-2013 du Pays Terres romanes en Pays catalan : **Informé, Convaincre, Former, Fédérer**.

Les acteurs de l'ensemble de la filière bâtiment / écoconstruction sont à cibler, directement ou indirectement (par l'intermédiaire de relais).

PLAN D'ACTIONS et PUBLICS CIBLES		COORDINATION ANIMATION	OFFRE	DEMANDE	
		Agents de développement	Entreprises du bâtiment, maîtres d'oeuvre, salariés et chercheurs d'emploi	Maîtres d'ouvrage publics	Maîtres d'ouvrage privés, grand public
INFORMER CONVAINCRE FORMER FEDERER	<b>1-Chantiers-école et chantiers-pilote de maîtrise d'ouvrage publique</b> <i>Stimuler le marché de l'éco-construction, impulser une dynamique associant les professionnels du territoire, permettre aux entreprises de se former sur ces chantiers</i>	●	●	●	●
	<b>2-Guide opérationnel des acteurs de l'éco-construction</b> <i>Rendre l'information lisible, la gérer, la diffuser, mettre en place une veille</i>	●	○	○	○
CONVAINCRE	<b>3-Affirmer l'éco-construction comme une priorité du Pays et du PNR</b> <i>Se doter des ressources nécessaires et mutualisation des actions avec l'habitat</i>	○	○	○	○
	<b>4-Programme d'intervention thématisé sur l'éco habitat (PIG, OPAH, ...)</b> <i>Mobiliser des aides financières pour stimuler le marché</i>		●		●
	<b>5-Argumentaires sur l'éco-construction</b> <i>Donner aux entreprises des outils de communication et des arguments aux maîtres d'ouvrage</i>		●	○	○
FORMER	<b>6-Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique</b> <i>Aides financières et assistance méthodologique aux études préalables suivi d'opération et évaluation</i>			●	
	<b>7-Relais local pour la formation en éco-construction</b> <i>Mieux faire connaître et organiser l'existant, inciter les entreprises à se former</i>		●		
FEDERER	<b>8-Club "Eco-construction et qualité"</b> <i>Déclencher des motivations, de l'expérimentation, de la diffusion et des groupements d'entreprises</i>	●	●	●	

Publics cibles des actions : ● cible directe ○ cible indirecte

## **B. Plan de communication**

Communiquer sur la stratégie territoriale de formation à l'écoconstruction est primordial pour :

- sensibiliser les acteurs,
- les convaincre et les motiver,
- les fédérer,
- rendre visible l'action du territoire, ainsi que les initiatives et réalisations exemplaires.

C'est à travers les actions mises en oeuvre qu'il faudra communiquer, les outils à utiliser sont détaillés dans les fiches action ci-après.

### *1) Cibles*

Deux types de cibles sont à distinguer :

- **Des cibles internes : les organisations chargées de développement économique / formation / social en contact avec les entreprises et le grand public.**

Il faudra communiquer à 2 niveaux sur ces cibles :

- o au niveau local : antennes locales des chambres consulaires, services économique et social des communautés de communes et des communes, organisations professionnelles (FFB, CAPEB, ...).  
=> C'est d'abord vers ces cibles qu'il faudra communiquer, pour structurer un réseau opérationnel en mesure d'informer et de sensibiliser les acteurs du territoire.
  - o et au niveau régional : FFB Languedoc-Roussillon et CAPEB Languedoc-Roussillon, ECOBATP, Pole DERBI, Envirobat, ....  
=> Communiquer vers ces cibles permettra d'inscrire le territoire dans une dynamique régionale et de rendre visible son action à une échelle régionale.
- **Des cibles externes : les entreprises du bâtiment, les maîtres d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage publique, le grand public sur le territoire.**  
=> Il s'agira de communiquer sur toutes les actions mises en place par le territoire ; pas uniquement lors de leur mise en oeuvre mais aussi en amont et dans la durée : pour sensibiliser, convaincre, inciter les acteurs à se mobiliser et à se former sur l'écoconstruction.

### *2) Argumentaires*

Les argumentaires à développer sont :

- Auprès des **cibles internes** :
  - o niveau local : « **il faut s'organiser pour développer l'écoconstruction sur le territoire** » ; tous les acteurs concernés doivent se mobiliser, le territoire affiche des ambitions fortes et se dote de ressources et compétences qu'il met au service des acteurs du développement.
  - o niveau régional : « **le territoire du Pays Terres Romanes en Pays Catalan et du PNR Pyrénées catalanes se mobilise sur l'écoconstruction et met en place des actions innovantes** »
- Auprès des **cibles externes** :
  - o acteurs déjà mobilisés sur l'écoconstruction (entreprises, maîtres d'œuvre) : « ils ont un **rôle important à jouer**, leur contribution et leur **implication** dans les projets du territoire sont primordiales pour **impulser une dynamique** auprès des autres entreprises et le développement de ce marché », **ces acteurs doivent être valorisés et reconnus.**

- acteurs à mobiliser : l'écoconstruction est **un marché en fort développement**, les chantiers-école, les chantiers-pilote, les programmes d'intervention thématiques sur l'écohabitat (PIG, OPAH, ...) mis en place en sont la preuve ; l'écoconstruction c'est **accessible et possible, des entreprises du territoire sont d'ailleurs déjà mobilisées** ; l'écoconstruction peut constituer un bon moyen de **valoriser son savoir-faire et son souci de la qualité, de conforter son activité dans le contexte actuel de crise** ; pour cela **il faut se former** et être les premiers sur le marché.
- maîtrise d'ouvrage publique et grand public : « **la ressource, les savoir-faire existent sur le territoire, c'est possible et de plus en plus facile d'éco-construire**, c'est accessible financièrement et rentable (d'autant plus que des aides financières existent) ; le Pays Terres romanes en Pays catalan, le PNR Pyrénées catalanes et les autres organismes de développement du territoire **se structurent pour aider les maîtres d'ouvrages potentiels, ils les informent, les conseillent, voire les accompagnent** ».

## **C. Fiches-action**

# **1. CHANTIERS-ECOLE ET CHANTIERS-PILOTE DE MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE**

### **Contexte**

- Si, sur le territoire, une dynamique sur l'écoconstruction est présente de façon historique, elle reste limitée à quelques acteurs et quelques projets ; ils sont reconnus et exemplaires mais laissent aussi à penser aux autres acteurs que l'écoconstruction reste « élitiste » et peu accessible.
- Les entreprises ont des difficultés à se mobiliser sur l'écoconstruction car elles perçoivent la demande comme encore faible et attendent que le marché se développe pour se former elles ont également des difficultés à se dégager du temps pour se former.

### **Objectifs et publics ciblés**

- Impulser une dynamique associant les professionnels du territoire
- Permettre aux entreprises de se former sur des chantiers
- Affirmer la volonté et l'ambition des acteurs publics du territoire
- Sensibiliser le grand public
- Aider les entreprises à se positionner sur le marché de l'écoconstruction et ainsi conforter leur activité.

### **Descriptif et mise en œuvre**

Cette action, très visible et associant l'ensemble des acteurs pourra constituer une des actions phare du Pays Terres romanes en Pays catalan et du PNR Pyrénées catalanes en écoconstruction.  
Deux types de chantiers de maîtrise d'ouvrage publique sont à mettre en œuvre :

#### **1) des chantiers-pilote pour créer des références exemplaires sur le territoire et montrer la réalité de l'écoconstruction aux élus, aux maîtres d'ouvrage publics, aux entreprises, au grand public.**

- Il s'agit de montrer et révéler au public les techniques écoconstructives grâce à des visites de chantier et à des dispositifs installés sur le bâtiment (ex : sondes thermiques envoyant les données sur un site internet du Pays / PNR, « écorchés » du mur permettant de visualiser sa composition).
- Ces bâtiments ont donc une valeur d'exemple pendant leur construction, mais aussi après leur livraison.
- L'exemplarité et les moyens de la révéler doivent être prévus dès la phase de cahier des charges de programmation : doivent y être inscrits les visites organisées, les panneaux de chantier, les dispositifs installés sur le bâtiment, ...

#### **2) des chantiers-école pour former des chefs d'entreprises, des salariés, des demandeurs d'emploi, des personnes en insertion**

- Chaque chantier-école combine une opération de construction ou réhabilitation de maîtrise d'ouvrage publique et un programme de formation mis en œuvre sur le chantier.
- Le chantier devra être découpé en lots correspondant aux différents corps de métiers. Chaque lot comprendra un volet « réalisation de travaux et un volet « formation », les entreprises titulaires de chaque lot réaliseront les travaux et animeront sur le chantier des sessions de formation à destination des publics (autres entreprises du territoire, individuels).
- Si certains modules de formation seront spécifiques à chaque corps de métier, d'autres modules regrouperont tous les corps de métiers pour une vision globale du bâtiment.
- Le volet formation devra être intégré dans le cahier des charges dès l'étape de maîtrise d'œuvre.
- Ces chantiers feront l'objet d'une communication régulière auprès du grand public et des acteurs (explication des choix constructifs et du coût global (investissement + fonctionnement), ...) : organisation de visites de chantiers et d'animation, communiqués dans la presse locale, reportages vidéo diffusés sur internet, ...

### **Exemplarité des chantiers-école et des chantiers-pilote :**

Les opérations sélectionnées devront être exemplaires en matière d'écoconstruction mais elles devront aussi être démonstratives d'une logique du « meilleur choix possible » au regard du coût global du bâtiment (investissement + fonctionnement) et des contraintes budgétaires.

Elles ne devront également pas être trop complexes pour pouvoir être des supports de formation/démonstration efficaces.

La construction bois pourrait être une des techniques à privilégier, notamment dans le cadre des programmes portés par le PNR :

- recours aux ressources locales (pin à crochet notamment, selon les résultats des tests en cours),
- intégration paysagère,
- souhait d'acteurs de l'insertion du territoire de lancer une activité de construction bois.

### **Sensibilisation et mobilisation des entreprises**

Assez longue, cette étape est néanmoins cruciale pour l'adhésion et la participation des entreprises aux opérations. Elle passe par des actions telles que :

- présentation des projets de chantiers-école et chantiers-pilote très en amont, dès l'émergence des projets, à l'occasion de manifestations organisées par le Pays, le PNR ou leurs partenaires (CAPEB, Chambre de Métiers, ...),
- information personnalisée des entreprises par courrier,
- appui sur les leaders d'opinion du territoire et sur les partenaires,
- communication sur des chantiers-école et des chantiers-pilote déjà réalisés sur d'autres territoires, avec des retours d'expériences d'entreprises qui y ont participé,
- dès qu'un noyau d'entreprises intéressées est constitué, communication régulière sur l'avancement du projet, en donnant des informations précises et concrètes sur le déroulement et les étapes

### **Mise en œuvre d'un chantier-école ou d'un chantier-pilote :**

1. mobilisation des maîtres d'ouvrage publics, identification des projets potentiels et sensibilisation des entreprises (6 mois)
2. sélection des projets qui seront chantiers-école ou chantiers-pilote (3 mois)
3. appui à la maîtrise d'ouvrage, montage financier, partenarial et administratif (6 mois)
4. information, sensibilisation des entreprises du territoire (6 mois)
5. passation des marchés publics combinant réalisation des travaux et prestations de formation/démonstration (3 mois)
6. réalisation des chantiers, communication régulière sur les chantiers (1 an)
7. évaluation, bilan de l'opération (3 mois)

Durée totale : 3 à 4 ans dont 1 an pour la sensibilisation des acteurs et le montage du projet ; 1 à 2 chantiers-école ou chantiers-pilote pourraient être mis en place chaque année (le chantier de la Maison du PNR des Pyrénées catalanes pourrait en faire partie).

### **Déclinaison par zone du territoire**

Les choix constructifs devront prendre en compte les spécificités climatiques, architecturales et paysagères propres à la zone de construction.

Les chantiers devront essayer d'associer des entreprises de tout le territoire (dans la limite des temps de trajet possibles).

### **Chiffrage HT (base 2 chantiers par an)**

Animation : 0,25 ETP (Equivalent Temps Plein) de chargé d'étude, soit 3 mois par an

AMO / Maîtrise d'œuvre : 8 000 € (base : 2% de 200 000 € x2)

Formation : sur budget spécifique

Communication : 3 000 €

### **Maîtrise d'ouvrage et partenariats**

Maîtrise d'ouvrage : maître d'ouvrage public de l'opération de construction / réhabilitation, Pays terres romanes en pays catalan, PNR Pyrénées catalanes

Partenariats :

- OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés)
- Organisations professionnelles : CAPEB, FFB
- Chambres consulaires : CCI, Chambre de métiers
- Chantiers et entreprises d'insertion
- Conseil Régional Languedoc-Roussillon – service formation

### **Actions préalables**

Sensibilisation des entreprises : ce préalable peut être long mais est indispensable pour que les entreprises adhèrent et participent à l'opération

## 2. GUIDE OPERATIONNEL DES ACTEURS DE L'ÉCOCONSTRUCTION

### Contexte

Il existe aujourd'hui beaucoup de sources d'information sur l'écoconstruction, de nombreuses revues et sites internet pour le grand public intéressé par ces questions (revues et sites spécialisés présents sur le salon « Bâtir Ecologique » : Batir Sain, La Maison Ecologique, Id Solaires, Editions Goutte De Sable, Systemes Solaires, Bio-Construction.com).

La recherche sur un moteur de recherche sur internet des termes « écoconstruction », « construction durable », « construction écologique » aboutit à 25 000 à 39 000 pages, le terme « HQE » 350 000 pages (pour comparaison le terme « construction » aboutit à 537 000 pages).

Mais pour un maître d'ouvrage décidé ou potentiel, il est difficile d'avoir accès facilement au bon interlocuteur qui va lui donner tout de suite la bonne démarche.

De même, pour les organismes d'accueil, d'information ou de conseil, il est difficile de connaître l'ensemble des informations, aides et procédures sur l'écoconstruction.

- l'écoconstruction est encore un domaine assez segmenté, construit le plus souvent autour des économies d'énergies
- les connaissances et données évoluent rapidement, beaucoup de choses sont en construction
- c'est un domaine nouveau, pour de nombreux décideurs (banques, administration...)

### Objectifs et publics ciblés

Il est donc très important de rendre l'information lisible et de mettre en place un système coordonné de veille, **à destination des relais de terrain** pour qu'ils puissent correctement orienter les maîtres d'ouvrages potentiels (privés et publics) et les entreprises du bâtiment.

Ce guide n'est pas un recueil de données techniques ou un argumentaire.

Il est une synthèse qui permet d'identifier rapidement :

- les organismes qui interviennent dans le domaine, leur domaine de compétence, leur rôle : organisations professionnelles, opérateurs de formation, associations, entreprises du bâtiment, maîtres d'œuvre, collectivités publiques.
- les procédures d'aides techniques et financières accessible sur la région
- un organigramme général du qui fait quoi, avec une approche méthodologique
- les sources de données générale, réglementaire

*Par exemple, identification des étapes pour monter un dossier de construction d'un écohabitat, intégrant les circuits financier (quelles aides, quelles banques ?) les circuits administratifs (permis de construire, contrainte réglementaire lié au site ou au patrimoine), les circuits techniques (qui peut faire un diagnostic, qui peut assister le Maître d'ouvrage), les circuits opérationnels (quelles entreprises solliciter, quels exemples voir...).*

### Descriptif et mise en oeuvre

Page web sur site intranet du PNR Pyrénées catalanes ou du Pays Terres romanes en Pays catalan, à accès contrôlé, réservé aux acteurs de terrain et membres du club « écoconstruction » (voir fiche n°8).

La conception de ce document pourrait être réalisée par le Pays et le PNR, avec l'appui du groupe pionnier en tant que comité technique ou aidé d'un rédacteur extérieur.

L'actualisation se fait en continu, pour garantir une information la plus actuelle.

Ce guide sera conçu et géré en étroite collaboration avec ECOBATP, dont il pourrait constituer une déclinaison locale.

Il doit apporter des réponses très adaptées aux particularités du territoire, et donc proposer des applications très concrètes

### Déclinaison par zone du territoire

Aucune

### **Chiffrage HT**

- temps de chargé de mission Pays Terres romanes en Pays catalan :
  - constitution du guide : 3 mois (0,25 ETP)
  - actualisation : pm
- recherche de données, écriture, conception graphique et mise en ligne : 10 000 €

### **Maîtrise d'ouvrage et partenariat**

Pays Terres romanes en Pays catalan ou PNR Pyrénées catalanes  
Partenariat : CAPEB

### **Actions préalables**

Création du club (groupe pionnier)

## 3. AFFIRMER L'ÉCOCONSTRUCTION COMME UNE PRIORITE DU PAYS ET DU PNR

### Objectifs

Ce volet transversal ne constitue pas une action spécifique. Il traduit la mobilisation du Pays et l'inscription de l'écoconstruction comme une priorité, au niveau des axes habitat et énergies renouvelables.

### Descriptif et mise en œuvre

- inscrire cette priorité dans un axe spécifique de la charte (ou comme déclinaison opérationnelle de l'axe habitat)
  - créer une commission spécifique, chargée de la mise en œuvre et du suivi des actions
  - créer un poste de chargé d'étude, poste à mutualiser avec l'habitat
  - se positionner comme un territoire d'expérimentation du développement de l'écoconstruction
- Ce dernier point pourrait consister à conventionner avec le Département et à l'associer étroitement à l'ensemble de la démarche, pour lui permettre d'étendre tout ou partie de l'opération à l'ensemble du département.*

### Chiffrage HT

Salaire toutes charges comprises et frais de déplacements du chargé d'étude estimé à 120 400€ sur 4 ans : 0,5 ETP en année N, 1 ETP en N+1, 0,5ETP sur N+2 et N+3 (voir chapitre « D-Planning »).  
Ce poste représente environ 1 mi-temps, il est à mutualiser avec celui de l'habitat sachant que les temps de travail de ces 2 missions ne s'additionnent pas mais s'incluent en grande partie l'un dans l'autre.

### Maîtrise d'ouvrage et partenariats

Maîtrise d'ouvrage : Pays Terres romanes en Pays catalan et PNR Pyrénées catalanes  
Partenariats : ensemble des partenaires

## 4. UN PROGRAMME D'INTERVENTION THEMATISE SUR L'ÉCOHABITAT (PIG, OPAH, ...)

### Contexte

Le parc ancien privé représente la part la plus importante du chantier écoconstruction du territoire. Le schéma de l'habitat relève une crise d'attractivité des cœurs de bourgs et de village, avec un taux de logements indignes très supérieur à la moyenne départementale (surtout dans les cantons de Vinça, Sournia, et Olette).

Le levier de l'écoconstruction permettrait de rendre plus confortables et surtout plus économes des logements anciens, compensant ainsi pour une part les handicaps de la localisation en centre bourg. De même, les logements locatifs « éco-réhabilités » améliorent le pouvoir d'achat des locataires, par une baisse des charges non couvertes par les aides au logement (chauffage notamment).

Les 3 thématiques de l'habitat, d'écoconstruction et du diagnostic énergétique du territoire doivent converger vers une même logique d'action et d'organisation. Compte tenu des moyens disponibles actuellement sur le territoire, il faut que la politique de développement de l'écoconstruction s'insère totalement dans le schéma de l'habitat.

### Objectifs et publics ciblés

- développer le parc locatif « écoconstruction »
- inciter les propriétaires à mieux concevoir leur projet de réhabilitation
- mutualiser les moyens et ressources disponibles

### Descriptif et mise en oeuvre

- inclure dans le futur PIG ou OPAH la dimension écoconstruction :
  - dans la conception et la programmation
  - dans les conditions d'aides
- apporter une aide au conseil et à la réalisation pour les maîtres d'ouvrage (sur le même modèle que l'AMO aux maîtres d'ouvrages publics), notamment avec l'appui du CAUE et des points info-énergie.
- mutualiser les ressources d'animation en écoconstruction avec celles de la politique habitat et énergie
- communiquer autour de 2 ou 3 chantiers pilotes, en montrant notamment pour les propriétaires bailleurs les avantages économiques et sociaux.

### Déclinaison par zone du territoire

Conflent et Ribéral sont plus particulièrement concernés par cette action.

### Chiffrage HT

Cette action de représente pas de coût supplémentaire, étant intégrée dans l'action habitat.

### Maîtrise d'ouvrage et partenariat

Pays Terres Romanes en Pays Catalan

### Actions préalables

Recrutement d'un animateur habitat, formé aux logiques de l'écoconstruction.

## 5. ARGUMENTAIRE DE L'ÉCOCONSTRUCTION

### Contexte

Les entreprises proposent rarement des solutions d'écoconstruction (efficacité énergétique, matériaux sains, ...) à leurs clients parce qu'elles ne sont pas toujours convaincues de leur intérêt ou ne disposent pas des arguments nécessaires.

Cet état de fait contribue à freiner le marché de l'écoconstruction car nombre de clients seraient ouverts à des matériaux et équipements plus performants ou plus sains si les entreprises leur proposaient.

### Objectifs et publics ciblés

- Stimuler le marché en incitant les entreprises à proposer systématiquement des solutions d'écoconstruction à leurs clients
- Donner aux entreprises et aux maîtres d'œuvre des outils et des arguments pour communiquer et proposer des solutions d'écoconstruction aux maîtres d'ouvrage
- Valoriser le souci de la qualité (conseil et mise en œuvre) des entreprises du bâtiment

### Descriptif et mise en œuvre

Un classeur comprenant une dizaine de « fiches argumentaire » (une pour chaque corps de métier) et des modèles de devis comparatif faisant apparaître le cas échéant les économies de fonctionnement réalisées (entre solution classique et écoconstruction). Cet outil pourrait prolonger les outils d'évaluation et de conseil du label éco artisan de la CAPEB.

Chaque « fiches argumentaire » présentera de façon synthétique, claire et pragmatique :

- les différents types de produits écoconstructifs existant sur le marché et les agréments CSTB émis,
- les avantages de chaque type de produit et son temps de retour sur investissement (mode de calcul du coût global),
- les contraintes et limites de chaque type de produit,
- le type de bâtiment et de travaux (neuf / rénovation) sur lesquels ils sont le plus intéressants,
- les réflexes à avoir ou astuces pour bien conseiller les clients.

Les corps de métiers à distinguer pourront être : maçonnerie, plomberie, électricité, couverture, peinture, isolation, menuiserie, charpente.

#### Mise en œuvre

1. Constitution d'un comité de rédaction associant le club « écoconstruction et qualité » (cf fiche n°8) des professionnels (CAPEB, FFB, entreprises, maîtres d'œuvre, ...) et des acteurs locaux (Pays Terres romanes en Pays catalan, PNR Pyrénées catalanes, ...)
2. Rédaction des documents par le comité de rédaction et validation
3. Impression des documents
4. Communication sur l'édition de ce document et diffusion ciblée auprès des entreprises et de la maîtrise d'œuvre (lors de manifestations, sur demande des entreprises, ...)
5. Réédition régulière des documents

Cette opération pourrait être accompagnée par l'ADEPFO.

### Déclinaison par zone du territoire

Aucune

### Chiffrage HT

Temps de chargé de mission Pays Terres romanes en Pays catalan : 0,25 ETP, soit 3 mois

Conception-rédaction des documents : 1 000 €

Impression de 200 exemplaires : 1 500 €

Communication et diffusion : 1 000 €

### **Maîtrise d'ouvrage et partenariats**

Maîtrise d'ouvrage : Pays Terres romanes en Pays catalan et PNR Pyrénées catalanes

Partenariats : CAPEB, FFB, antennes locales de la CCI et de la Chambre de Métiers, communautés de communes

### **Actions préalables**

Constitution du club « écoconstruction et qualité » (cf fiche n°8)

## 6. ACCOMPAGNEMENT DE LA MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

### Contexte

Les chantiers publics ont un impact capital en matière d'exemple et d'incitation.

Ils sont, sur le territoire, encore très peu orientés sur l'écoconstruction.

Comme dans le privé, la maîtrise d'ouvrage publique manque d'initiatives, car elle manque d'appui, de méthode et d'incitation.

Or elle a un rôle majeur à jouer dans l'innovation, l'expérimentation et la communication.

Hormis le HQE, il n'existe pas de référentiel précis en matière d'écoconstruction (dont la définition n'est elle même pas réellement arrêtée), alors que ce référentiel existe en matière de performance énergétique.

La preuve par l'exemple est donc indispensable.

Il faut donc **informer, inciter et assister les collectivités locales** pour qu'elles engagent des chantiers en neuf et surtout en réhabilitation, qui répondent aux critères de l'écoconstruction :

- maîtrise de l'énergie,
- conception urbaine et architecturale,
- matériaux sains, durables et si possible locaux,
- cohésion sociale (emploi des jeunes et des femmes, retour à l'emploi, formation, ...).

### Objectifs et publics ciblés

Il est d'apporter le plus en amont possible de la décision un appui constant aux maîtres d'ouvrage publics, et un suivi tout au long de la réalisation.

Chaque chantier devient ainsi une vitrine des savoir faire, en communiquant largement sur l'ensemble du projet : méthodologie, technique, coûts, résultats....

### Descriptif et mise en oeuvre

- création d'une procédure « assistance à maître d'ouvrage écoconstruction » ; définition de chaque étape et des types d'intervention :

- aide à la définition des besoins, dimensionnement,
- préprogrammation, recherche des financements spécifiques,
- montage d'opération, recherche de partenaires, recherche de prestataires,
- assistance à maître d'ouvrage.

Cette assistance permet d'initier le projet, de guider le maître d'ouvrage dans les démarches spécifiques de l'écoconstruction, de faire le lien entre tous les intervenants techniques, administratifs, financiers... Elle ne remplace pas les AMO classiques.

- mobilisation des intervenants spécialisés (bureaux d'études, architectes, urbaniste, paysagistes, économistes...) et création d'un pool de compétences (ceci n'exclut pas le libre choix des partenaires dans le cadre de la consultation, mais permet une « short list »).

- création d'un fond d'aide pour les études préalables et AMO, identification des aides et procédures existantes, auprès de l'ADEME, la Région, le Département...

- information des élus et secrétaires généraux des collectivités

### Déclinaison par zone du territoire

Aucune

### **Chiffrage HT**

- 3 mois de chargé d'étude pour monter l'opération
  - AMO estimée à 10 à 15 jours d'intervenant, soit 7 000€ à 10 000€ pour un chantier moyen de 1.5M€
- L'enjeu est de prendre en charge la partie non subventionnée de cette AMO écoconstruction.

Exemple de budget d'opération

Sur la base des hypothèses suivantes :

2 chantiers par an de 1.5M€, financé à 50 %, le budget à mobiliser serait de 20 000 € annuel.

### **Maîtrise d'ouvrage et partenariat**

Pays Terres romanes en Pays catalan ou PNR Pyrénées catalanes

### **Actions préalables**

Aucune

## 7. RELAIS LOCAL POUR LA FORMATION EN ECOCONSTRUCTION

### Contexte

Les différents acteurs de la formation professionnelle du bâtiment ont déjà mis en place des formations sur les différentes techniques d'écoconstruction : CAPEB (label « éco-artisan »), FFB, CFA du bâtiment, GRETA, CFPPA, ...

Cette offre pourrait être plus utilisée par les entreprises car un certain nombre de sessions de formations n'affichent pas complet.

### Objectifs et publics ciblés

- Mieux faire connaître l'offre de formation existante
- Optimiser et personnaliser la mise en relation entre offre de formation et demande
- Rendre l'offre de formation plus accessible
- Inciter les entreprises à se former

### Descriptif et mise en œuvre

- Information, sensibilisation, accompagnement de la demande de formation (chefs d'entreprises, salariés, demandeurs d'emplois, personnes en réinsertion, porteurs de projets),
- Promotion (reliés local) de l'offre existante en s'appuyant sur des partenariats avec les organismes de formations.

Elle se traduira par :

- **Constitution d'une base de données des formations** sur la base des informations communiquées par les organisateurs de formations. Mise à jour régulièrement, cette base de données recensera les formations en matière d'écoconstruction mais également sur les techniques traditionnelles, les techniques innovantes ainsi que les formations donnant accès à un label qualité.
- **Information personnalisée et adaptée auprès des demandeurs de formation, directement ou par l'intermédiaire des lieux d'accueil du public** (organismes en contact avec les publics ciblés : services économiques et emploi-social des communes et communautés de communes, antennes locales de la CCI et de la Chambre de Métiers, agences ANPE).
- **Recensement des besoins en formation pour organiser des sessions sur le territoire** (avec les acteurs locaux de l'insertion)
- **Promotion des formations sur des thématiques spécifiques**, en lien avec les projets du territoire (PIG ou OPAH « écoconstruction », ...), appui sur les relais d'opinion (club « écoconstruction et qualité », entreprises pilote, ...).
- **Action particulière sur la formation dans le cadre de créations / transmissions – reprises** : la formation peut aider à conforter un projet de création / reprise d'entreprise (formation du porteur de projet) ou à faciliter une cession d'entreprise (une entreprise dont les salariés sont formés à de nouvelles techniques comme celles de l'écoconstruction sera plus attractive). Il s'agit donc d'offrir un service d'orientation, de mise en relation et de suivi spécifique, avec des partenariats étroits établis avec les organismes de formation / insertion et les chambres consulaires.

### Déclinaison par zone du territoire

Action à renforcer sur certaines zones du territoire en fonction de projets mis en place : PIG ou OPAH « écoconstruction », sessions délocalisées de formation.

### Chiffrage HT

Temps de chargé de mission Pays Terres romanes en Pays catalan : 0,1 ETP par an

### **Maîtrise d'ouvrage et partenariats**

Maîtrise d'ouvrage : Pays Terres Romanes en Pays Catalan ; il recueillera, actualisera, mettra en forme l'information, concevra les opérations spécifiques mais s'appuiera sans doute largement sur les organismes en contact avec le public pour la diffusion des informations et des actions : communes / communautés de communes (services économiques, emploi-social), antennes locales de la CCI et de la Chambre de Métiers, PNR Pyrénées catalanes, agences ANPE, ...

Des partenariats sont également à établir avec les organisateurs de formation : CAPEB, FFB, CFA du bâtiment, GRETA, CFPPA, et les acteurs de l'insertion du territoire susceptibles d'accueillir des sessions de formation, ...

### **Actions préalables**

Aucune

## 8. CLUB « ECOCONSTRUCTION ET QUALITE »

### Contexte

Il n'y a pas encore de dynamique des acteurs sur l'écoconstruction sur le territoire car les acteurs déjà mobilisés ne travaillent pas forcément ensemble (voire se connaissent peu), leurs réalisations ne sont pas toujours visibles et ces initiatives ne jouent donc pas de rôle moteur vis-à-vis du territoire.

Il n'y a pas d'outil pour que l'ensemble des acteurs se rencontre, expérimente et réfléchisse au développement de l'écoconstruction.

### Objectifs et publics ciblés

- Construire un « noyau de pionniers » qui enclenchera une dynamique de territoire
- Déclencher des motivations, de l'expérimentation, de la diffusion et des groupements d'entreprises
- Favoriser les échanges entre professionnels, mais aussi avec les autres acteurs de la filière (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, ...) pour développer une écoconstruction de qualité sur le territoire
- Accompagner le Pays Terres romanes en Pays catalan dans sa démarche, relayer l'information, évaluer les résultats, être force de propositions.

### Descriptif et mise en œuvre

Ce club sera à la fois un espace de réflexion entre différents types d'acteurs pour favoriser le développement de l'écoconstruction et de la qualité sur le territoire mais il apportera aussi des services opérationnels à ses membres.

Il devra être constitué avec des acteurs motivés (esprit « pionnier ») pour développer l'écoconstruction (acteurs ayant acquis les savoir-faire de l'écoconstruction, constructeurs bois, mais aussi d'autres entreprises, maîtres d'œuvre, ... volontaires et soucieux de qualité).

Sa composition devra être équilibrée et représenter l'ensemble de la filière (amont et aval) :

- collectivités et acteurs locaux : élus, techniciens
- entreprises du bâtiment et maîtres d'œuvre
- organismes de formation / insertion

Les activités du club se développeront autour de :

- **élaboration des documents et outils d'information et de promotion de l'écoconstruction** (guide des acteurs de l'écoconstruction, argumentaire écoconstruction, promotion des formations en écoconstruction, ...),
- **suivi d'un panel de bâtiments-témoin** du territoire pour chiffrer les économies d'énergie et de fonctionnement réalisées grâce aux choix écoconstructifs,
- **participation aux PIG ou OPAH « écoconstruction » et aux chantiers-école,**
- **promotion de l'écoconstruction auprès des différents acteurs** du territoire concernés par la construction et la réhabilitation (opérateurs touristiques, collectivités locales, ...),
- **organisation de voyages d'études, mise en place de partenariats** pour des transferts d'expériences avec d'autres territoires de la région (Pays Pyrénées Méditerranée, ...) ou d'autres régions.
- **organisation d'ateliers de travail** sur les différentes thématiques de l'écoconstruction : urbanisme, efficacité énergétique et énergies renouvelables, matériaux, approvisionnements locaux, constitution de groupements d'entreprises, ...

### **Déclinaison par zone du territoire**

Les acteurs de toutes les zones du territoire sont concernés par ce club mais certaines de ses activités pourront se décliner en fonction des problématiques spécifiques de chaque zone :

- outils opérationnels adaptés aux TPE en Ribéral et Conflent,
- problématiques de construction neuve en Ribéral et Cerdagne-Capcir, de réhabilitation en Conflent,
- écoconstruction sur les infrastructures touristiques en Cerdagne-Capcir,
- solutions adaptées aux spécificités climatiques de chaque zone du territoire (températures plus élevées en Ribéral, plus faibles en Cerdagne-Capcir).

### **Chiffrage HT**

Animation (temps de chargé de mission Pays Terres romanes en Pays catalan) : 0,2 ETP

Outils de communication : PM

### **Maîtrise d'ouvrage et partenariats**

Maîtrise d'ouvrage : Pays Terres romanes en Pays catalan et PNR Pyrénées catalanes



Partenariats : Centre de ressources régional ECOBATP, Pole DERBI,

### **Actions réalisables**

### **D. Planning de mise en œuvre du plan d'actions**

<b>Planning des actions et chiffrage (HT)</b>	<b>N</b>	<b>N+1</b>	<b>N+2</b>	<b>N+3</b>
1-Chantiers-école et chantiers-pilote de maîtrise d'ouvrage publique	6 500 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €
2-Guide opérationnel des acteurs de l'éco-construction	10 000 €	<i>pm</i>	<i>pm</i>	<i>pm</i>
3-Affirmer l'éco-construction comme une priorité du pays et du PNR	30 400 €	45 000 €	22 500 €	22 500 €
4-Programme d'intervention thématique sur l'éco habitat (PIG, OPAH, ...)		<i>pm</i>	<i>pm</i>	<i>pm</i>
5-Argumentaires sur l'éco-construction		1 000 €	2 500 €	
6-Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique		20 000 €	20 000 €	20 000 €
7-Relais local pour la formation en éco-construction	<i>pm</i>	<i>pm</i>	<i>pm</i>	<i>pm</i>
8-Club "éco-construction et qualité"	<i>pm</i>	<i>pm</i>	<i>pm</i>	<i>pm</i>
<b>Total</b>	<b>46 900 €</b>	<b>79 500 €</b>	<b>53 500 €</b>	<b>53 500 €</b>

Remarques : le chiffrage des actions comprend les outils de communication, les "temps de chargé de mission" des différentes actions sont regroupés dans l'action 4 (salaire toutes charges comprises et frais de déplacement)

Légende :  phase d'étude et de conception  
 phase de mise en œuvre des travaux et des actions

D'un point de vue opérationnel, la mise en œuvre de ce plan pourra se faire de la façon suivante :

#### 1 CONSTITUTION DU NOYAU DE PIONNIER ET LANCEMENT DE LA DEMARCHE

- Sensibilisation des élus et constitution du groupe d'acteurs « pionniers » (club écoconstruction et qualité – action n°8) :
  - organisation d'une conférence de presse pour présenter la stratégie opérationnelle de formation à l'écoconstruction du territoire, invitation des partenaires,
  - organisation d'une journée de présentation du projet avec visite d'un site exemplaire, invitation d'une sélection de 15 à 20 entreprises, de maîtres d'œuvre, d'élus l'objectif étant de rassembler 30 à 40 personnes lors de cette journée ; appel à candidature auprès des participants de cette journée.

#### 2 CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION

- Mise en place d'un poste de chargé de mission habitat-éco-habitat - action n°3
- Communication locale auprès des organisations chargées de développement économique / formation / social du territoire (cibles internes)

#### 3 LANCEMENT DES 1<sup>e</sup> ACTIONS STRUCTURANTES

- Réalisation et diffusion du « Guide opérationnel des acteurs de l'écoconstruction » - action n°2
- Identification des projets pouvant potentiellement être chantiers-école ou chantiers-pilote – action n°1
- Mise en place du « Relais local pour la formation en écoconstruction » – action n°7
- Communication régionale auprès des organisations chargées de développement économique/ formation / social (cibles internes)

#### 4 MOBILISATION DES ENTREPRISES

- Communication / sensibilisation des entreprises sur l'action et les projets écoconstruction du territoire (à poursuivre en continu) : projets de chantiers-école et chantiers-pilote, projets de programmes d'intervention thématique écohabitat, accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, argumentaires, ....
- Sélection des projets de chantiers-école et chantiers-pilote - action n°1

#### 5 MISE EN ŒUVRE DES OUTILS

- Elaboration de programmes d'intervention thématiques écohabitat – action n°4
- Mise en place de l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique – action n°6
- Réalisation et diffusion des argumentaires sur l'écoconstruction – action n°5
- Montage financier, administratif et partenarial des chantiers-pilote - action n°1

#### 6 REALISATIONS DE CHANTIERS VISIBLES

- Réalisation des chantiers-école et des chantiers-pilote – action n°1
- Communication auprès du grand public